

Le 19 avril 2024

La réforme du décret Paysage sera modifiée, mais il ne faut rien lâcher !

Mardi, tard la nuit, la commission enseignement supérieur a voté pour la modification de la réforme du décret « Paysage ». Cette avancée est due à la mobilisation intense des étudiants depuis plusieurs mois mais ce n'est pas encore une victoire totale. Le vote définitif en séance plénière a été reporté au 25 avril et jusque-là, il ne faut rien lâcher pour le retrait total de cette réforme.

Depuis des mois, 50 000 étudiants demandent via une pétition le retrait définitif de la réforme du décret paysage. Mardi encore, nous étions nombreux à nous mobiliser sur nos campus. C'est grâce à cette mobilisation des étudiants unis qu'on voit les lignes bouger. Les partis politiques n'ont d'autres choix que d'écouter les revendications des premiers concernés : les étudiants.

Mardi, à 01h51, ont eu lieu les premiers votes sur la modification de la réforme du décret « Paysage ». C'est grâce à la pression des étudiants que la plupart des partis se positionnent aujourd'hui en faveur d'une modification ou d'un retrait pur et simple de cette réforme. Preuve de la force des mobilisations, le MR de la ministre Françoise Bertieaux n'a eu d'autre choix que de jouer l'obstruction parlementaire et de faire durer les débats jusqu'au bout de la nuit. Cela montre à la fois leur mépris des étudiants, qui attendaient impatiemment une décision pour leur avenir, et leur impuissance car ils n'avaient plus d'autre carte à jouer. Au bout du compte, un accord a été trouvé en commission et un texte prévoyant une modification du décret a été voté.

Mais rien n'est encore fait. Le texte voté hier propose des mesures temporaires d'un an de manière ciblée sur une large catégorie d'étudiants menacés d'exclusion. Ce texte agit sur l'urgence pour sauver les étudiants sans régler le problème de fond. Il faut aller plus loin et s'attaquer au cœur du problème en retirant définitivement ces règles excluantes. Les étudiants se battent pour un enseignement accessible et de qualité ainsi que pour des places en auditoire, de meilleures infrastructures et un meilleur encadrement. Cela ne peut se faire en excluant les étudiants via une réforme élitiste et sans un refinancement de l'enseignement supérieur.

Le vote final en séance plénière prévu pour mercredi a été reporté au jeudi 25 avril. Tout peut encore changer en une semaine et il faut rester vigilant. Nous devons continuer à mettre la pression sur les politiques pour que les partis ne changent pas d'avis au dernier moment. L'enjeu est considérable pour les étudiants déjà victimes de cette réforme élitiste mais aussi pour les étudiants à venir : nos petites sœurs et petits frères. Nous leur devons de lutter pour un enseignement plus juste, de qualité et financé à la hauteur de ses besoins.

C'est suite à notre mobilisation que les partis francophones se sont progressivement positionnés contre cette réforme du décret « Paysage ». Mardi nous avons obtenu une première victoire mais notre objectif n'est pas la modification de cette réforme, c'est son retrait pur et simple. C'est le droit pour tous les étudiants actuels et ceux à venir de bénéficier d'un enseignement supérieur accessible et de qualité. Le combat continue.



Présidente de la FEF: **Emila Hoxhaj** | T 0492 27 87 52 | emila.hoxhaj@fef.be

Chargé de communication de la FEF: **Augustin Woillard** | T 0492 27 87 59 | augustin.woillard@fef.be